



Vendredi 10 octobre 2014

Lever du préavis de grève du 14 octobre

Les intersyndicales de médecins hospitaliers avaient lancé un préavis de grève pour le 14 octobre 2014 sur les points suivants :

- nomination des chefs de pôle par le directeur conformément à la proposition du président de CME, après que celle-ci ait pu exprimer son avis ;
- redéfinition de la fonction et de la place des pôles dans l'organisation hospitalière avec une organisation en pôle facultative sur décision médico-administrative et non plus uniquement directoriale ;
- définition d'une équipe médicale sous l'autorité fonctionnelle d'un médecin responsable de service désigné par ses pairs ;
- désignation des médecins du directoire par la commission médicale d'établissement (CME) ;
- passage de deux à quatre représentants des médecins au conseil de surveillance ;
- règlement intérieur de la CME ne dépendant que de cette assemblée,
- nomination des praticiens hospitaliers par le Centre national de gestion (CNG), après avis du chef de pôle, de la CME et du directoire.
- attractivité des carrières hospitalières et prise en compte de la crise démographique médicale

La Ministre a reçu les intersyndicales des médecins hospitaliers jeudi 9 octobre.

Les réponses principales apportées ont été les suivantes :

- nomination du chef de pôle sur la proposition du président de CME (après consultation de la CME),
- réintroduction formelle des services (et valorisation de la notion d'équipe médicale),
- avis de la CME pour tous les contrats médicaux,
- maîtrise par la CME de son règlement intérieur par décret,
- avis de la CME pour la nomination des membres médicaux au directoire

- engagement à déterminer le mode de nomination des chefs de service par décret
- obtention d'éléments partiels concernant notamment la psychiatrie (un hôpital pourra faire partie de deux GHT) et retour à la possibilité de nommer les chefs de secteur) et le DPC (évaluation et simplification)

Pour ce qui concerne l'attractivité la Ministre s'est engagée à créer dès le mois de novembre une mission parlementaire sur ce sujet dont les propositions permettront d'ouvrir les négociations avec les intersyndicales, avec des résultats attendus avant 6 mois.

Par ailleurs le ministère va prendre des mesures d'urgence en vue de faire face à la crise démographique aigue des cinq prochaines années (favoriser l'entrée dans la carrière, possibilité de prolongation de deux ans sur le mode du volontariat, amélioration des conditions de cumul emploi retraite).

Tout en constatant que la crise de confiance est loin d'être résolue et qu'une véritable restauration de l'attractivité est loin d'être complètement atteinte, Convergences HP ne saurait minimiser sous peine d'irresponsabilité les importantes avancées obtenues qui doivent néanmoins être concrétisées.

C'est pourquoi tout en maintenant l'appel à la mobilisation et à la vigilance, Convergences-HP estime devoir lever le préavis de grève pour le 14 octobre 2014.

Nous restons déterminés, néanmoins, en ce qui concerne notre lutte à ne pas abandonner nos actions tant qu'une véritable inversion dans la politique et la gestion de la carrière et de la profession de médecin des hôpitaux n'aura pas été obtenue.

Nous remercions les collègues des nombreuses manifestations d'engagement et de soutien dans nos actions et tiendrons la profession informée de l'ensemble de ces dossiers.

Pr Roland Rymer - Président de CONVERGENCES-HP

Dr Norbert Skurnik - Président de la CMH

Pr Sadek Beloucif - Président du SNAM-HP

[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)